

**RAPPORT D'ACTIVITE**  
**AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2013-2014**  
**ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**  
**20 SEPTEMBRE 2014**

Courant l'année scolaire 2013-2014, l'APEAM a mis l'accent, à travers l'ensemble des actions qu'elle a entreprises, sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves, tous niveaux compris. Dans cet objectif, elle a co-initié la création de la Fédération des associations des parents d'élèves relevant des établissements OSUI-Maroc.

Ainsi, l'APEAM, seule ou dans le cadre de la Fédération de APE-OSUI, a tenu de multiples réunions de travail avec la Direction Générale de l'OSUI, l'administration de l'établissement, le Centre d'Etudes Arabes, le Service de la Coopération et de l'Action Culturelle, la Fédération des Association des Parents d'élèves à l'Etranger - FAPPE et les Services du Ministère de l'Education Nationale. Ces réunions ont été l'occasion d'insister, faits et chiffres à l'appui, sur la nécessité et l'urgence pour toutes les composantes de la communauté éducative de s'attaquer à des défaillances qui prennent une allure structurelle au sein de l'enseignement français au Maroc, en particulier :

- L'enseignement de l'arabe et la défection des élèves à l'égard de l'OIB ;
- Le non remplacement des enseignants absents, particulièrement pour de longues durées ;
- L'absence de l'enseignement au Lycée et collège au pendant la fin du mois de mai et tout le mois de juin ;
- La faiblesse de la cadence des inspections ;
- Le retard dans l'introduction des NTI dans l'enseignement ;
- La faiblesse de la communication de l'établissement à l'adresse des parents.

A l'opposé de ces défaillances, les droits d'écolage connaissent des augmentations annuelles fulgurantes, dépassant les 40% durant les six dernières années.

Parallèlement, l'APEAM :

- a assuré la représentation des parents au sein des six conseils d'établissements et d'école tenus courant l'année, en intervenant constamment sur les questions urgentes concernant la communication avec les parents, la scolarité, la restauration, la garderie et le budget ;
- a entamé une dynamisation collective des parents délégués, en vue d'amorcer une action coordonnée et pérenne et de mettre en place un cadre de communication régulier et constructif avec l'établissement ;

- a participé à la première réunion de la Commission de l'Education à la Citoyenneté et à la Santé, réunissant les représentants de l'ensemble des composantes de la communauté scolaire ;
- a assuré le relais entre les parents et l'établissement pour le règlement de certains problèmes ponctuels concernant des classes ou des niveaux particuliers.

Aussi, l'APEAM n'a épargné aucun effort pour soutenir, financièrement et/ou logistiquement, les projets éducatifs mis en place par certains enseignants au profit des élèves (Radio Lâbas, Rabat ma ville, Programme d'échange avec un établissement OSUI de l'Espagne, Opéra, Ecriture multi-âge, les Jeux Internationaux de la Jeunesse...). L'APEAM les remercie profondément pour cet engagement volontaire et très bénéfique pour les élèves.

En plus de ces efforts orientés vers la qualité de l'enseignement, qui constitue la priorité de l'APEAM, celle-ci est intervenue ponctuellement pour le règlement du conflit surgi, en début de l'année scolaire, relativement à l'augmentation des frais de restauration et de la garderie. Elle est intervenue, également, pour la résolution d'un certain nombre de défaillances relevées au niveau du service de transport scolaire. Dans le même sens et en coordination étroite avec l'établissement, l'APEAM a travaillé toute l'année sur l'amélioration des conditions de restauration et de garderie des élèves.

Par ailleurs, l'APEAM a nettement amélioré ses canaux de communication avec les parents, en leur assurant une information régulière sur ses propres actions, ainsi que sur les principaux événements et faits intéressant la vie de l'établissement et la scolarité de leurs enfants, en particulier via son site Internet [www.apeam.ma](http://www.apeam.ma) et les lettres d'information adressées régulièrement aux parents inscrits sur le site.

Sur un autre registre, l'APEAM a organisé des ateliers d'information et de sensibilisation sur des questions intéressant les parents, notamment sur « la discipline positive » et sur l'enseignement supérieur en Angleterre.

Enfin, et comme chaque année, l'APEAM a organisé un ensemble d'ateliers artistiques au profit des élèves (Théâtre, piano, guitare, batterie, Echecs), comme elle a géré le service des casiers au collège, qu'elle a mis en place depuis trois ans.